

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Identifiant annonce : 7408206401

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par David SHAPIRO, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://www.anjou-agricole.com/annonces-legales/details/7408206401>

Cette annonce a été mise en ligne le **21 mai 2025** sur **Anjou Agricole Web**
Pour le département : **49 - MAINE ET LOIRE**

AVIS DE FUSION

CUMA DE VAL CHAMBLAY – société coopérative agricole
à capital variable - Agrément 490721 - SIRET 440 723 724
00025 - Siège Social 9 route de la Raimbaudière, Rablay
sur Layon 49380 Bellevigne en Layon -
et SARLU SOLEIL DU VAL CHAMBLAY - société à
responsabilité limitée unipersonnelle au capital de 10000€ –
SIRET 808 818 090 00017 - Siège Social La Petite
Raimbaudière, Rablay du Layon 49380 Bellevigne en
Layon

Fusion simplifiée par d'absorption par cuma DE VAL
CHAMBLAY de SARLU SOLEIL DU VAL CHAMBLAY au
01/01/2024

Evaluation de l'actif et du passif de SARLU SOLEIL DU
VAL CHAMBLAY dont la transmission à cuma DE VAL
CHAMBLAY est prévue:

Actif: 153 715€ Passif (pris en charge) : 140 686 €

Valeur de l'actif net apporté : 13 029€

Le projet de fusion a été établi en date du 25/06/2024 et
déposé au greffe du tribunal de commerce d'Angers le
08/01/2025

MM. Alain REULIER et Didier OUVRARD

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

David SHAPIRO
Représentant permanent de Médialex